

La Directive cadre sur l'eau aura vraisemblablement un impact sur l'évolution du paysage. La journée d'étude souhaite interroger, à partir de l'exemple de la Région du Rhin supérieur, les rapports entre la Directive Cadre et le paysage, et favoriser autour de ce débat la rencontre entre scientifiques et praticiens français et allemands.

Le paysage constitue une question d'actualité : expertises et publications savantes se multiplient sur ce sujet, à la croisée des regards, des intérêts et des interventions. Cet engouement semble révéler une tendance actuelle de notre société, qualifiée de « demande sociale de paysage », qui se répercute sur les pratiques d'intervention sur les milieux naturels : dans le cadre du développement durable qui inscrit la protection environnementale dans une logique de participation sociale, le « paysage » apparaît comme une catégorie d'action pertinente. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de se demander dans quelle mesure la Directive cadre intègre la question du « paysage », notamment pour le bassin du Rhin supérieur. On prendra en compte le paysage dans ses différentes dimensions : le substrat morphologique qui constitue les ensembles géographiques, mais aussi les différentes pratiques et représentations qui modèlent l'environnement naturel à travers l'histoire et permettent de mieux comprendre la réalité complexe qui caractérise l'ensemble transfrontalier du Rhin supérieur.

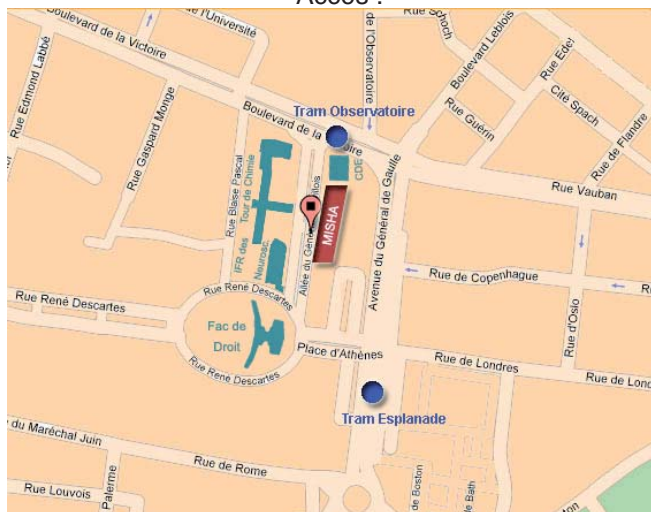
Informations :  
C. Bernhardt/E. Vonau (IRS)  
bernhardt@irs-net.de  
Tel.: 0049-3362793280

A. Guillerme (CDHTE)  
Andre.guillerme@cnam.fr

M. Wintz/E. Piquette (Université Strasbourg)  
wintz@umb.u-strasbourg.fr

Lieu:  
Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace  
5, allée du Général Rouvillois  
CS 50008  
67083 Strasbourg Cedex

Accès :



Journée organisée dans le cadre du Programme de recherche « paysage et développement durable » financé par :



## JOURNÉE D'ETUDE

« Directive Cadre sur l'Eau et paysage : le cas du Rhin supérieur »

19 mars 2009  
Université de Strasbourg

MISHA  
Salle des Conférences





## PROGRAMME

9:45 Accueil des participants

10:00 André Guillerme : Introduction

10:15 Christoph Bernhardt, Elsa Vonau :  
Présentation du projet de recherche

10:30 Maurice Wintz, Elodie Piquette :  
Quelques résultats de l'enquête  
«DCE et paysage»

10:45 Section 1 :  
Dimension territoriale et place du  
« paysage » dans la DCE

Jean Wencker (Alsace Nature)

Hubert Hugger (Regierungspräsidium Freiburg)

11:45-12:00 Pause

12:00 Section 2 :  
Nouveaux champs d'intervention  
institutionnels : impact sur les paysages

Danièle Meyer (Conseillère régionale, Maire de  
Rhinau)

Christiane Alonso (Région Alsace,  
Direction de l'agriculture de la forêt et de  
l'environnement)

13:00-14:30 Déjeuner

14:30 Section 3 :  
Les effets écologiques  
de la DCE sur le paysage

Regina Ostermann (Planungsbüro für Wald- und  
Landschaftsökologie)

Volker Späth (Institut für Landschaftsökologie  
und Naturschutz, Bühl)

15:30-15:45 Pause

15:45 Section 4 :  
Impact de la DCE sur l'occupation des sols

Pierre Geldreich (ONF)

Emmanuel Molard (Chambre d'agriculture 68)

16:45-17:30 DCE, paysage et durabilité :  
conclusions

Cette journée s'articulera  
autour de quatre interrogations :

1. Quelle place occupe la question du paysage dans la DCE : constitue-t-elle une catégorie explicitement prise en compte par la DCE? La DCE suscite-t-elle une vision particulière du paysage?
2. Ou bien le paysage joue-t-il un rôle implicite dans l'application de la DCE – que ce soit à travers la définition de nouveaux cadres territoriaux d'intervention ou la prise en compte de nouveaux types d'acteurs?
3. Quels sont les effets écologiques de la DCE sur les paysages du Rhin ?
4. Quel est l'impact de la DCE sur l'occupation des sols? Quels sont les effets économiques de la DCE sur les paysages?